

Gaule Plaisantine en assemblée générale

C'était à Tasque vendredi soir



Gaule Plaisantine en assemblée générale

Le président Alain Machat ouvrait la séance en remerciant tous ceux qui soutiennent ou qui s'impliquent dans les différentes actions que l'AAPPMA mène : Les adhérents et parmi eux les responsables de secteurs et les bénévoles qui nous secondent dans nos actions (empoissonnements, concours, APN, repas,...).

Les élus : M Gérard CASTET et Nathalie BARROUILLET nos Conseillers Départementaux. MM les maires des communes de nos secteurs de pêche. La Fédération Départementale des AAPPMA du Gers L'Institution Adour et la Maison de l'eau de JÛ BELLOC,.... Les AAPPMA voisines ...

RAPPORT MORAL 2017, une année aux nombreuses péripéties qu'il a fallu surmonter: Changement de lieu de réunion et de stockage de notre matériel... Certains contretemps ont parfois contrarié ou rendu plus difficiles nos actions... annulation du concours de saumons de Fontaine déplacé au 29 avril en lieu et place du concours aux truites AEC prévu à cette date... Certaines séquences d'APN annulées... Repas du 2 juillet déplacé en raison de non disponibilité de l'octogone... Problème de date pour le concours de Galiac... Merci au C.A qui a montré dans ces situations sa cohésion et sa détermination.... Les objectifs fixés ont donc été globalement réalisés et seront développés dans le rapport d'activités.

En ce qui concerne le problème des cormorans, il est récurrent, cette année, encore, nous avons maintenu l'équipe des pêcheurs habilités à participer à la régulation de ce "prédateur". Pour un meilleur suivi des actions, une information mensuelle est demandée par la Fédération des AAPPMA gersoises et Mr RIVED garde à l'ONCFS. La gestion de ce suivi est confiée à Olivier LASPORTES. Le signalement de "dortoirs" et de lieux de rassemblements faciliterait ces actions. Le point annuel sera fait en fin de saison. J'ajouterai cette année, encore, que les diverses informations rapportées par nos adhérents sont très importantes car elles nous renseignent sur la situation des secteurs que nous gérons.

Signaler les prises de poissons remarquables permet, au-delà de la participation au concours fédéral du plus gros poisson, de mettre en exergue la qualité de nos parcours et leur gestion... J'ai eu l'agréable surprise de rencontrer des pêcheurs de départements voisins qui semblent apprécier nos parcours en raison du cadre et des prises,... En est-il de même de certains de nos adhérents?... La pêche de loisirs est une composante non négligeable du tourisme rural.

Avant de donner la parole à Christian LALUBY, notre trésorier, permettez-moi d'attirer votre attention sur des points importants de la réglementation: -Ouverture de la pêche au lac de la Barne au mois de Mai 2018 : 1 carnassier par jour et par pêcheur. -Pêche au Carpodrome de Galiac avec un hameçon simple sans ardillon quel que soit le mode de pêche. - Taille minimum : Brochet 60 cm - Sandre 50 cm - Black Bass 30 cm - Pêche de l'anguille jaune dans le bassin de l'Adour autorisée du 01 04 au 31 08 2018. Et, de rappeler que tout pêcheur témoin de pollution ou d'agression notoire envers le milieu aquatique doit le signaler. Cours d'eau et plans d'eau sont le patrimoine que nous devons gérer!...

EXERCICE 2017 Dépenses 52 824,41€ Recettes 53 434,71€ Solde 610,30€ Valeur du stock 618,34€ Fonds de réserve 16 394,57 €

Permis 2017 679 cartes délivrées cette année contre 697 en 2016. (-18) Evolution à la baisse qui reste très disparate selon les types de cartes A noter une augmentation de 1 € pour les cartes personnes majeures, interfédérales et "découverte femme"...

Empoisonnements 2017: Carnassiers et poissons blancs : Déversements de la Fédération : Lac de la Barne Tanches : 200 kg courant janvier (Empoisonnement Fédéral) Déversements de l'AAPPMA : Carpeaux : 200 kg Lac de Galiac (effectué en novembre 2016) Gardons : 110 kg répartis sur les lacs de Plaisance, Préchac et Izotges (effectués en novembre 2016). Sandres : 40 kg sur le Lac de Plaisance. Brochets: 30 kg - sur les lacs de Préchac et d'Izotges. Sujets > à 500 g déversés début Février.

Salmonidés : Parcours de l'AAPPMA: 350 kg de truites AEC à l'ouverture. 150 kg de Saumons de fontaine pour le concours des Rameaux. 150 kg de truites AEC pour le concours du 29 avril.

Animations "Pêche" L'Atelier Pêche Nature (APN), agréé par la FAAPPMA du département, a géré les actions que la société mène auprès des jeunes. Le 04 06 2017 : "Journée Nationale De la pêche" "Journées pêche" Proposées les troisièmes mercredis des mois de Mars, Avril, Mai et Juin... En séquences de trois heures (14h à 17h). Sur un parcours "Jeunes" de l'AAPPMA ou au Carpodrome de Galiac selon les techniques abordées... Participation des CLAE de Beaumarchès et Plaisance
<https://lejournaldugers.fr/index.php/article/24895-gaule-plaisantine-en-assemblee-generale>

LES CONCOURS Concours de saumons de fontaine / Canal de Cassagnac: Concours du 08 reporté au 29 avril en raison de non livraison des poissons. Le pisciculteur ayant eu un accident de la route sur le trajet. Une fréquentation moindre malgré la compréhension des concurrents...75 pêcheurs dont 6 femmes et 7 enfants<12ans. 40 poissons capturés sur les 150 kg lâchés.

Du 19 mars au 27 Août 2016 : Challenge Rivière-Basse/Pardiac 5 concours fédérant les 3 AAPPMA voisines (Marciac- Maubourguet- Plaisance BORD Didier remporte le Trophée 2017 le 26 Août lors du concours final à Hères. FERRAS Martine se classe première féminine.

11 juin 2017 : Concours Fédéral 2017 : GIMONT Trois Pêcheurs représentaient la société. Merci à BERAT Maurice, DARNE Claude et EGER J-Claude. 12 août 2017 Concours "Roger Renaud" Peu de participants dont 3 femmes et 3 enfants

24 Septembre 2016 Concours de Galiax Participation très modeste due à un problème de date... A noter la participation de l'AAPPMA aux concours de pêche de: Taque, St Aunx-Lengros, Beaumarchès, Izotges. Soit en apport logistique, soit en lots.

LES BAUX DE PÊCHE La Gaule Plaisantine possède des baux de pêche qui sont répartis sur des cours d'eau et des plans d'eau. Les cours d'eau : 75km en linéaire Les plans d'eau : 52 ha Les baux de pêche sont très importants car ils restent le fondement de la gestion et de la pratique de la pêche de loisirs.

2018 **LES PARCOURS SPECIFIQUES** PARCOURS "Jeunes" : Canal Tomas supprimé

CARPODROME de GALIAX : Hameçon sans ardillon quel que soit le mode de pêche.

LAC de la BARNE : Un carnassier par jour et par pêcheur. Cette mesure vise à protéger la population de ce plan d'eau la première année de son ouverture à la pêche.

RESERVES ET INTERDICTIONS DE PÊCHE Inchangées

EMPOISSONNEMENTS 2018 Carnassiers et poissons blancs : Déversements de l'AAPPMA prévus : Carpeaux : 300 kg Lac de la Barne Gardons : 80 kg répartis sur les lacs de Plaisance et Izotges (effectués en novembre 2017). Sandres : 50 kg déversés sur les lacs de Plaisance et d'Izotges. (Effectués en décembre 2017). Brochets: 70 kg répartis sur les lacs de Plaisance, Préchac, la Barne et Izotges (Effectués en décembre 2017). Sujets> à la taille.

Salmonidés Parcours de l'AAPPMA: 350 kg de truites AEC à L'ouverture. 150 kg de Saumons de fontaine pour le concours des Rameaux. 150 kg de truites AEC courant avril. 50kg de truites AEC pour les animations et la Journée Nationale de la Pêche. Valeur de ces empoissonnements : 5988€

Les CONCOURS: 08 04 2017 : Concours "Saumons de fontaine" 03 06 2017 : Concours d'IZOTGES 04 06 2017 : Journée Nationale de la Pêche lac de Plaisance.

Concours fédéraux à GIMONT: 27 05 2017 Concours "jeunes" 11 06 2017 Concours "adultes" 01 07 2017 : Concours de TASQUE (- de 12 ans) 29 07 2017 : Concours de BEAUMARCHES 13 08 2017 : Concours R. Renaud "Adultes" et "Jeunes".

- 22 09 2017 : Concours de GALIAX Le Challenge Rivière-Basse / Pardiac qui fédérera 5 concours aux salmonidés des trois AAPPMA voisines (Marciac - Maubourguet - Plaisance)

L'APN : Les séquences seront reconduites avec les CLAE de Plaisance, de Beaumarchès, de Marciac et des contacts seront pris avec le camping de Plaisance,...

LES REPAS : Moments de convivialités, ils seront reconduits,...

MEDAILLES : La médaille de bronze est décernée à MM SEIDEL Nicolas et Stéphane, celle d'argent à Olivier LASPORTES pour leurs actions menées au sein de la société....

Le Conseil d'Administration : Démissions: J.M BAPTISTE, François MINOLI et Françoise TAUFER souhaitent démissionner qu'ils soient remerciés pour le travail effectué...

Candidatures: Laurent ESQUERRE Bernard DUMAS François VOISIN



010 (2).jpg